

## ARREST DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

*qui ordonne l'établissement d'une Société d'Agriculture dans la généralité de Tours.*

Du 24 Février 1761

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

LE ROI étant informé que plusieurs de ses sujets, zélés pour le bien public, se portaient avec autant d'empressement que l'intelligence à l'amélioration de l'Agriculture dans son royaume ; et que dans la vue d'encourager les cultivateurs par leur exemple, à défricher les terres incultes, à acquérir de nouveaux genres de culture, à perfectionner les différentes méthodes de cultiver les terres actuellement en valeur, ils se seraient proposés d'établir, sous la protection de Sa Majesté, des Sociétés d'Agriculture dont les membres éclairés par une pratique constante, se communiqueraient leurs observations et en donneraient connaissance au public par leurs expériences ; que nommément dans la généralité de Tours un nombre de personnes possédant ou cultivant des terres dans les provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine, distingués dans leur état, et occupés d'augmenter la culture des terres dans ces provinces, n'attendaient que la permission de Sa Majesté pour se former en Société, et travailler de concert à cet objet : Et Sa Majesté s'étant fait rendre compte du plan qui lui a été proposé pour l'établissement de ladite Société, des occupations auxquelles elle doit se livrer, et des personnes qui doivent la composer. Vu l'avis du sieur Intendant [[Lescalopier](#)] de la généralité de Tours, sur l'utilité et la convenance de cet établissement : Ouï le rapport du sieur [Bertin](#), Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des finances ; SA MAJESTE ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné et ordonne ce qui suit :

### ARTICLE PREMIER.

Il sera établi dans la généralité de Tours, une Société qui fera son unique occupation de l'Agriculture et de tout ce qui a rapport, sans qu'elle puisse prendre connaissance d'aucune autre matière ; elle sera composée de trois Bureaux, dont l'un tiendra ses séances à Tours, l'autre à Angers, et le troisième au Mans ; voulant néanmoins Sa Majesté que tous les Membres de ladite Société ne composent qu'un seul corps, et aient séance et voix délibérative dans chacun des dits Bureaux, lorsqu'il se trouveront dans chacun des dits trois bureaux, lorsqu'ils se trouveront dans le lieu de leur établissement. Chacun des dits trois Bureaux sera composé de vingt personnes, comprises dans la liste annexée à la minute du présent arrêt ; et aura le sieur Intendant et Commissaire départi dans la généralité de Tours, séance et voix délibérative, comme Commissaire du Roi, dans toutes lesdites assemblées.

### II.

Les assemblées ordinaires de chaque Bureau se tiendront une fois chaque semaine, dans le lieu de la même ville et au jour qui sera convenu ; pourront à cet effet lesdits membres prendre pour la police intérieure, le lieu et le jour desdites assemblées, et pour l'élection des membres, telle délibération qu'ils aviseront bon être.

### III.

LES délibérations qui seront prises par la Société sur le fait de l'Agriculture, et tous les Mémoires qui y seront relatifs, seront adressés au sieur Contrôleur général des finances, pour,

que le compte qui en sera par lui rendu à Sa Majesté, être par Elle pourvu ce qu'il appartiendra. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-quatre février mil sept cent soixante-un.

*Signé* PHELYPEAUX.

*Ensuit la Liste des personnes qui composent la Société d'Agriculture de la généralité de Tours.*

PROVINCE DE TOURAINE. BUREAU DE TOURS.

*Membres de la Société pour ce Bureau.*

- M. l'Abbé d'ABZAC, Doyen du Chapitre, et Vicaire général de l'archevêché de Tours.
- M. l'Abbé DAVID, Chanoine de Saint-Pierre à Tours.
- M. l'Abbé DU BOUCHET, Chanoine de Saint-Martin à Tours.
- M. PATAS, Chanoine régulier de St-Côme à Tours.
- Dom DE SAGEON, Cellérier de l'abbaye de Marmoutier.
- Dom LECLERC, religieux Feuillant, Professeur de Mathématiques à Tours.
- M. le Marquis DE BEAUMONT-LA-RONCE.
- M. DE LA FALLUÈRE.
- M. le marquis D'EFFIAT.
- M. D'ESPICTIÈRES, Maréchal de camps & armées du Roi, Inspecteur général du corps d'Artillerie.
- M. DE VOGLIE, Ingénieur en chef de la généralité de Tours.
- M. AUBRY, Président des Trésoriers de France à Tours.
- M. DE RAVENELLE.
- M. PREUILLY, Président honoraire au Présidial de Tours.
- M. RESTRU, Conseiller-Assesseur au Présidial de Tours.
- M. [BURDIN](#), Receveur général des Fermes du Roi à Tours.
- M. [AUBRY](#), Inspecteur des Pépinières royales, & des Manufactures de la généralité de Tours.
- M. [DUVERGÉ](#), Docteur en Médecine.
- M. MAUPOIN.
- M. VERRIER, Négociant, *Secrétaire perpétuel de la Société pour le bureau de Tours.*

PROVINCE D'ANJOU. BUREAU D'ANGERS.

*Membres de la Société pour ce Bureau.*

- M. l'Abbé de MONTECLER, Doyen du Chapitre & Vicaire général de l'évêché d'Angers.
- M. l'Abbé RANGEARD, Prieur-Curé de St-Aignan à Angers.
- M. l'Abbé COTELLE, Doyen de l'Eglise royale de St-Martin à Angers.
- M. CORNU, Prieur de l'abbaye de Meslinais, Congrégation de Ste-Geneviève.
- Dom LECLERC DU BUFFON, Prieur de l'abbaye de Loroux ; Ordre de Cîteaux.
- Dom CHAUVEAU, Procureur de l'abbaye de St-Aubin.
- M. DE LA SORINIÈRE.
- M. LANDRY DE VAUXLANDRY.
- M. DE NEUFVILLE.
- M. DES LA BERARDIÈRE.

M. DE PARNAY, Lieutenant général du Présidial de la Flèche.  
M. le [Marquis DE TURBILLY](#).  
M. PAYS DUVAU, Président du Présidial d'Angers.  
M. DE LA GUERCHE, Conseiller honoraire au Présidial d'Angers.  
M. PREVOST, Avocat du Roi au Présidial d'Angers.  
M. BASTIER, Sous-ingénieur des ponts & chaussées de la généralité de Tours.  
M. POUPERON DE TILLY, Entrepreneur & Directeur des Mines à charbon du bas Anjou.  
M. SASTRE, Négociant, Entrepreneur des carrières d'ardoise d'Angers.  
M. MERVEILLEUX, Professeur de Droit en l'Université d'Angers.  
M. DU BOYS, Professeur de Droit en l'Université d'Angers, *Secrétaire perpétuel de la Société pour le Bureau d'Angers*.

PROVINCE DU MAINE. BUREAU DU MANS.

*Membres de la Société pour ce bureau.*

M. l'Abbé BLIN, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise du Mans.  
M. l'Abbé BUCQUET, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise du Mans.  
M. l'Abbé DE LA BRIFFE, Chanoine de l'Eglise du Mans.  
Dom JOLY, Prieur de l'abbaye de l'Épeau, Ordre de Cîteaux.  
Dom GUILLOU, Cellérier & ancien Procureur de l'abbaye de St-Vincent.  
M. PARIZZI, Lazariste, Procureur du Séminaire de Coesfort, au Mans.  
M. le Comte DE MAILLE-LA-TOUR-LANDRY.  
M. DE FONTENAY DE MONTREUIL.  
M. DE NEUFVY.  
M. le Marquis DE COURCERIERES.  
M. DE VAUSSAY.  
M. DE LORCHÈRES, Lieutenant général au Présidial du Mans.  
M. DE ROUILLON, Lieutenant criminel au Présidial du Mans.  
M. DE BLANCHARDON, ancien Maître particulier des Eaux & Forêts.  
M. LEPRINCE D'AMIGNÉ, Conseiller au Présidial du Mans.  
M. FANAU DE LA TOUCHE, Ingénieur des ponts & chaussées au département du Mans.  
M. PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE.  
M. DESPORTES DE LINIÈRES, Maître des Forges.  
M. DE COURTEILLE, Négociant.  
M. DUVERGER, Négociant, *Secrétaire perpétuel de la Société pour le bureau du Mans*.

*Signé PHELYPEAUX.*

PROVINCE DE TOURAINE. BUREAU DE TOURS.

*Liste des Associés*

Nommés dans la séance du 24 décembre 1761

MM.

*Le Duc de Choiseul*, Ministre et Secrétaire d'État, et Gouverneur Général de Touraine.

*Le Duc de Chevreuse*, Seigneur de Luynes.

*Bertin*, Contrôleur Général des Finances.

*Fleury (de)*, Archevêque à Tours.

*Thenon (abbé)*, Chanoine de l'église Tours.

*Champ de la Frillère (abbé du)*, Chanoine de Saint-Martin de Tours.

*Frémentel (abbé du)*, Chanoine de Saint-Martin de Tours.

*Chauveau (Dom)*, Procureur de l'Abbaye des Bénédictins de Cormery, près Tours.

*Verneuil (marquis de)*, Grand Échanson de France.

*Parent*, premier Commis des Finances, et Député au Conseil Royal du Commerce.

*Fontenailles (de)*, à Tours.

*Motte-Baracé (de la)*, fils, au Château du Coudrai [Coudray], près Chinon.

*Rohecot (de) l'aîné*, à sa Terre de Rohecot, près Tours.

*Bréquigny (de)*, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à sa Terre de la Carte-Ballan, à la Carte [château de la Carte à Balan-Miré].

*Saint-Martin (de)*, à Amboise.

*Camp de Champchevrier (du)*, à la Terre de Champchevrier, près Tours.

*Thion*, curé de Saint-Avertin, près Tours.

*Colluel*, Ingénieur des [Turcies](#) et Levées, à Tours.

*Lecreulx*, Inspecteur des Ponts-et-Chassées, à Tours.

*Le Febvre de la Borde*, Négociant, à Tours.

*Pellereau*, Négociant, à Tours.

*Noiré (de)*, Lieutenant général à Chinon.

*Brûlé*, à Loches.

*Archambault du Verger*, à Richelieu.

*Mottet*, à Richelieu.

*Belle*, père, Laboureur, à Neuvy [Neuvy-le-Roy], près Tours.

*Oudin*, Seigneur d'Avisai, près d'Amboise.

*Harambure (d')*, à Preuilley.

*Piers de Fontenailles*, Seigneur d'Épinay, près Ligueil.

*Bailli*, Avocat en Parlement à Loches.

*Dubois*, Curé de Druie [Druye], près Tours.

**Source :**

CHAUVIGNÉ (abbé) Auguste, Notice historique sur la Société d'Agriculture Sciences et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, depuis sa fondation, Recueil du cent cinquantième anniversaire 1761-1911, *Annales de la Société d'Agriculture Sciences et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*, Tome XCI, Tours, 1911. [Bibliothèque municipale de Tours, cote FDV 182.]